# Accidents du travail : de la déclaration aux responsabilités civiles et pénales (recyclage conseiller en prévention)





#### **Public**

Recyclage destiné aux conseillers en prévention

#### **Prérequis**

Disposer d'un certificat de conseiller en prévention

### **Objectifs**

Le Code du Bien-Être au Travail, Livre II - Titre 4 relatif à la formation et au recyclage des conseillers en prévention recommande un recyclage annuel de 3 jours afin de rester informer des modifications dans la règlementation et les progrès scientifiques dans le domaine.

#### Partie 1:

- les accidents du travail
- La prime « Accidents du travail »
- Le risque aggravé références légales
- Cotisation spéciale
- Statistiques
- Définition d'un « accident du travail »
- Le chemin du travail
- La déclaration d'accident de travail
- Exemples
- Accident bénin
- Comment compléter une fiche d'accident ?
- Les spécificités dans le secteur public
- Le rôle de l'assureur
- La rémunération, l'incapacité temporaire, l'incapacité permanente, l'accident mortel
- · Les frais médicaux et de déplacement
- Les compétences du conseiller en prévention
- La rédaction d'un rapport circonstancié

#### Partie 2:

- · Responsabilité et pénale
- La responsabilité pénale vs civile
- Analyses et échanges autour de divers exemples de jurisprudence

## Informations pratiques

- Droit d'inscription 95,00 €
  - Cette formation est agréée "chèques formation".
- Horaires
  - **VERVIERS** 
    - Le 25 novembre 2025
       De 8h30 à 12h30
- Certificat Attestation
   Attestation de recyclage
- > Aides sectorielles à la formation

Formation agréée Cefora (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)

